



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL DE SULLY

ÉÉÉ 2024 LA TAXE DE

+ d'infos : 02 38 36 23 70

LES TARIFS

CATÉGORIE DES HÉBERGEMENTS		EN € (par nuitée et par pers.)
Palaces	-	3.50 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme	★★★★★	1.80 €
	★★★★	1.20 €
	★★★	0.80 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme	★★	0.70 €
Villages vacances	de ★ à ★★★★★	0.60 €
Hôtels, meublés et résidences de tourisme	★	
Chambre d'hôtes	-	
Auberges collectives	-	0.50 €
Terrains de camping et de caravanage	de ★★★ à ★★★★★	0.40 €
Aires de camping-cars payantes	-	
Terrains de camping et de caravanage, port de plaisance	de ★ à ★★	0.20 €
Autres hébergements Tout hébergement en attente classement ou sans classement étoiles (sauf plein air)	-	4 % de la nuitée HT

Classement : étoiles seulement, les hébergements labellisés Gîtes de France Clévacances ou autres labels sont considérés comme non classés (application du pourcentage)